

Lu et approuvé le :



Élisabeth Moussay
Vice-présidente

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse

Assistant(e) Maternel(le)

Parents

RELAIS PETITE ENFANCE DU VAL DE SARTHE

ACCUEILS COLLECTIFS CHARTRE



INFORMATION

Relais Petite Enfance
Communauté de communes du Val de Sarthe
27, rue du 11 novembre - 72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41
relaispetiteenfance@cc-valdesarthe.fr

Conception : service communication du Val de Sarthe. Photos : DR.
Impression : Imprimerie Berger - 72700 Rouillon



Les « temps d'accueil collectif » sont une des missions du Relais Petite Enfance du Val de Sarthe. Ils sont destinés et ouverts aux professionnels de la petite enfance du territoire (assistants maternels, gardes à domicile...), accompagnés des enfants accueillis.

OBJECTIFS



POUR LES ENFANTS

- **Socialisation** : se familiariser aux échanges avec d'autres enfants et adultes (partage, apprentissage de règles de vie...).
- **Éveil et découverte** : en fonction des besoins, du rythme et de l'envie.
- **Épanouissement** : jouer, penser, s'ennuyer, rêver, créer, en prenant du plaisir.



POUR LES PROFESSIONNELS

- Sortie de l'isolement.
- Partage des pratiques, des expériences et des idées avec d'autres professionnels.
- Prise de recul vis-à-vis des situations (regards extérieurs).
- Enrichissement et épanouissement.
- Accompagnement de l'enfant.

MOYENS

- **En tenant compte de l'état émotionnel de l'enfant** (gestion des émotions : plaisir, colère, frustration, ennui...).
- **En favorisant le développement de l'enfant et l'expérimentation** (aménagement d'espaces adaptés à la motricité et aux jeux libres, proposition d'ateliers d'éveil variés).
- **En adoptant une posture professionnelle** (observations, échanges et communication).
- **En instaurant un temps et une ambiance conviviale.**

ORGANISATION

- Inscription obligatoire auprès du RAM.
- Une séance tous les 15 jours environ par groupe, uniquement sur les périodes scolaires.
- Accueil entre 9h30 et 11h30.
- Le service se réserve le droit d'annuler les séances en cas de nécessité (intempéries, formations...) ou faute d'inscrits.
- Fournir une autorisation écrite obligatoire des parents pour tout enfant inscrit.
- Respecter le matériel en mettant des chaussons (enfants et adultes) et participer au rangement.

VALEURS



RESPECT

PLAISIR

CONFIDENTIALITÉ

DISCRÉTION

PARTAGE

POSTURE PROFESSIONNELLE

- Réserve et discrétion dans les échanges.
- Parole bienveillante dans le groupe et près de l'enfant (pas de jugement sur l'enfant et sa famille ou sur les professionnels).
- Être attentif aux besoins et réactions de l'enfant (enfant malade ou en adaptation).
- Mettre des mots sur ce que l'enfant vit.
- S'adresser à l'enfant en utilisant le « je » et le « tu ».
- Valoriser et encourager l'enfant.
- Faire confiance à l'enfant dans ses capacités : laisser l'enfant faire seul.
- Respecter les envies de l'enfant.
- Veiller à la sécurité des enfants et adultes.
- Rester à proximité des bébés.
- Répartition des adultes dans les différents espaces et à hauteur des enfants.
- Respecter le droit à l'image de l'enfant, limiter l'accès aux écrans et vigilance autour de l'enfant : utilisation du portable déconseillée.

